

3. Mise en place du Réseau de surveillance communautaire

Le réseau de surveillance communautaire constitue la base de la pyramide sanitaire du système d'épidémiologie. Les agents de la surveillance communautaire sont installés dans les villages enclavés et dépourvus de toute infrastructure de santé. Ils ont pour rôle de relayer le plus tôt possible l'information liée à un événement de Santé publique pour permettre une riposte adéquate.

Avec l'appui du REDISSE III-MR ce Réseau est déjà implanté dans cinq wilayas du Pays (H.Chargui, Assaba, Tagant, Adrar et Trarza).

